

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 11
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quinze, le trois juillet

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de la Communauté de Communes de L'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 22 juin 2015

Etaient Présents : Mmes GOT – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN - FEDIEU- FERCHAUD – GIRARD – LORIAUD- PLISSON – QUESSON -RENARD.

Délibération N°2015-02-039 : Transport des visiteurs au phare de Cordouan et vente des tickets d'accès au phare – Maîtrise d'ouvrage d'une étude juridique et financière

Vu le CGCT ;

Vu l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site de Cordouan ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de prendre la maîtrise d'ouvrage d'une étude technique et financière sur le transport de visiteurs au phare de Cordouan et la vente des tickets d'accès ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à en confier la réalisation à un prestataire spécialisé, par un marché à procédure adapté, pour un montant total maximum de 30 000 € TTC, à prélever à l'article 617 du budget annexe Cordouan 2015.

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 3 juillet 2015

Le Président


SMIDDEST
Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
Jacky QUESSON

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

20 JUL. 2015

Bureau du Courrier